



Qualiopi
processus certifié

La certification qualité a été délivrée au titre
de la catégorie "Actions de formation"

HABILITATION ÉLECTRIQUE BS ET/OU BE MANOEUVRE INITIALE CHARGÉ D'INTERVENTION ÉLÉMENTAIRE (BS) CHARGÉ D'INTERVENTION SPÉCIFIQUE (BE MANOEUVRE)

Informations générales

Durée :

2 jours de formation soit 14 heures.

Participants :

Maximum 12 participants.

Publics :

Personnes devant effectuer des travaux d'ordre non-électrique ou des manœuvres de disjoncteur dans les locaux d'accès réservé aux électriciens ou au voisinage de pièces nues sous tension. Personnes devant effectuer des petits dépannages hors tension (bouton poussoir, ampoule, prise électrique, convecteur, volets roulants, chauffe-eau, ...) en basse tension.

Prérequis :

Connaissance de base en électricité et une bonne maîtrise de la langue française.

Moyens d'évaluation des prérequis :

Néant.

Intervenants :

Formateur expérimenté et diplômé dans le domaine de l'électricité.

Accessibilité handicapé :

Sur demande.

(Contact de notre référent handicap)

Délais d'accès :

Planning de formation disponible sur notre site internet ou nous contacter par téléphone ou mail.

Taux de réussite 2019 :

100% de réussite au 1er passage.

Méthodes et supports pédagogiques :

Supports de cours et vidéo projecteur
Plateformes pédagogiques
Livret pédagogique relatif à la norme NFC 18-510

Un avis et un titre pré-rédigé sont adressés à l'employeur, à l'issue de l'application pratique.

Durée de validité recommandée selon NF C 18 510 : 3 ans.

Objectifs

À l'issue de la formation, le participant sera capable :

- d'énoncer les risques d'accidents lors de travaux non électriques en zone de voisinage simple des installations électriques haute (HTA) et basse tension (BT).
 - de transposer les règles exposées dito dans le cadre de son activité.
 - de mettre en application les prescriptions de sécurité de la norme NFC 18-510 lors de travaux non-électriques sur les ouvrages électriques et adopter une conduite pertinente en cas d'accident d'origine électrique.
 - de s'assurer de son aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à son établissement.
- En fonction des résultats acquis, cette formation permettra à l'employeur d'habiliter le participant en toute connaissance de cause au niveau d'habilitation visé (B0-H0-H0V-BS-BE Manœuvre-BP).

Contenu de la formation

Notions élémentaires d'électricité

- Présentation de la procédure d'habilitation selon la norme NF C 18-510 en relation avec les domaines de tension (avec présentation et évolution de la réglementation)
- Evaluation des risques ; effets physiopathologiques du courant électrique
- Exemples d'accidents (contact direct, indirect, court-circuit)
- Classement des installations
- Règles de sécurité découlant des dangers du courant électrique
- Les personnes intervenantes
- Les ouvrages électriques - Les opérations
- Les zones d'environnement - Les documents écrits
- Les fonctions de l'appareillage, l'usage des plans et des schémas, l'intérêt des verrouillages et inter verrouillages
- Incidence de la conception des équipements sur la sécurité du personnel

Les procédures d'intervention

La sécurité lors des opérations de mesurage

Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique :

- Notions de premier secours, incendie sur un ouvrage électrique, enceinte confinées.

Moyens d'évaluation des acquis

Contrôle des connaissances:

Théorique et pratique suivant NFC 18-510



contact@cerer.fr



04 42 56 42 99



cerer.fr



CERER

Organisme de Formation & CFA